

TERMES DE REFERENCE

Mission n°24SANIC518

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Élaboration des référentiels et des syllabus en sciences infirmières et obstétricales Projet RHS Tchad
Composante(s)	RSS
Thématique(s)	Capacité de gestion
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Ecole Nationale Supérieure des Agents Sanitaires et Sociaux (ENSASS)
Pays d'intervention	Tchad
Date estimée/souhaitée de démarrage de la mission	7 décembre 2026

II. Justification de la mission

Le système de santé tchadien reste confronté à une insuffisance de personnels qualifiés, à une répartition inégale des effectifs et à des conditions de formation et d'exercice peu favorables. Ces difficultés affectent la qualité et l'accessibilité des soins, particulièrement en milieu rural, et appellent un renforcement de la formation initiale et continue des professionnels de santé.

Dans ce contexte, L'Initiative, facilité française complémentaire du Fonds mondial mise en œuvre par Expertise France, finance à hauteur de 7 millions d'euros sur quatre ans le projet RHS Tchad « Renforcement de la gestion des ressources humaines en santé et de la formation initiale et continue au Tchad ». Mis en œuvre par le Ministère de la Santé Publique et de la Prévention (MSPP) à travers son Unité de Gestion des Projets (UGP), ce projet vise notamment à améliorer la disponibilité et les compétences des personnels de santé. Il soutient le renforcement des capacités de l'École Nationale Supérieure des Agents Sanitaires et Sociaux (ENSASS), afin de développer une offre de formation de cadres supérieurs conforme aux exigences du système licence-master-doctorat (LMD), répondant aux besoins du pays et contribuant à réduire le recours aux formations à l'étranger.

La récente validation du curriculum national de formation en sciences infirmières et obstétricales constitue une étape structurante pour l'amélioration de la qualité des formations à l'ENSASS. Ce curriculum fournit le cadre de référence pour les compétences attendues, l'organisation des enseignements et les modalités d'évaluation. Sa mise en œuvre nécessite une déclinaison en documents pédagogiques détaillés, cohérents et partagés par les équipes.

La présente mission vise ainsi à accompagner l'ENSASS dans la mise en œuvre de ce curriculum, à travers l'élaboration et l'harmonisation des syllabus et des outils pédagogiques, d'encadrement des stages et d'évaluation. Ces documents devront respecter les orientations du curriculum validé et tenir compte des conditions de formation au sein de l'établissement.

Fondée sur une démarche participative associant les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage, la mission favorisera l'appropriation des outils produits et renforcera l'articulation entre enseignements théoriques, simulation et pratique clinique. Elle prendra en compte le cadre national applicable, les ressources disponibles et les exigences de qualité et de sécurité des soins, afin de soutenir une application cohérente du curriculum et une évaluation fiable des compétences.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Accompagner la mise en œuvre du curriculum national validé en sciences infirmières et obstétricales à l'ENSASS par l'élaboration de référentiels pédagogiques opérationnels et de syllabus, afin de renforcer la qualité des enseignements, de l'encadrement clinique et de l'évaluation des compétences, conformément aux exigences du système LMD.

2) Objectif(s) spécifique(s)

- Analyser le curriculum national et les documents pédagogiques disponibles à l'ENSASS, afin d'identifier les éléments à préciser et les outils à élaborer pour leur mise en œuvre, en tenant compte des ressources et des conditions de formation de l'établissement.
- Décliner les compétences et les orientations du curriculum en référentiels pédagogiques opérationnels, précisant les objectifs d'apprentissage, la progression des acquisitions et les correspondances entre compétences, enseignements et évaluations.
- Élaborer les syllabus des unités d'enseignement et de leurs éléments constitutifs, selon un canevas commun précisant les prérequis, les objectifs, les contenus, les méthodes pédagogiques, les ressources et les modalités d'évaluation, dans le respect des crédits et des volumes horaires du curriculum validé.
- Élaborer les outils d'apprentissage pratique et d'encadrement des stages, notamment les fiches de simulation, les objectifs de stage et les livrets de suivi, afin de renforcer l'articulation entre enseignements théoriques, simulation et pratique clinique.
- Élaborer les outils d'évaluation des compétences, comprenant les critères, les grilles et les barèmes nécessaires aux évaluations théoriques, pratiques et cliniques, conformément aux modalités définies dans le curriculum national.
- Accompagner la validation technique et l'appropriation des documents produits par les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage, en précisant les modalités de leur utilisation et de leur actualisation.
- Conduire une concertation pédagogique avec la Faculté des sciences de la santé humaine (FSSH) de l'Université de N'Djaména, à partir d'une comparaison des formations concernées, afin de définir les ajustements permettant d'harmoniser les enseignements et les évaluations portant sur des compétences communes, en cohérence avec le curriculum national et les spécificités de chaque formation.

3) Résultats attendus

- + Les besoins de déclinaison pédagogique du curriculum sont identifiés. Une analyse précise les éléments à compléter, les outils à élaborer et les conditions nécessaires à leur mise en œuvre à l'ENSASS.
- + Les référentiels pédagogiques opérationnels sont élaborés. Ils précisent les objectifs d'apprentissage, la progression des acquisitions et les correspondances entre les compétences attendues, les enseignements et les évaluations.
- + Les syllabus sont élaborés selon un canevas commun. Ils détaillent les prérequis, les objectifs, les contenus, les méthodes pédagogiques, les ressources et les modalités d'évaluation, dans le respect des crédits et des volumes horaires prévus.
- + Les outils d'apprentissage pratique et d'encadrement des stages sont disponibles. Ils permettent d'organiser les apprentissages et de suivre la progression des étudiants en articulant théorie, simulation et pratique clinique.
- + Les outils d'évaluation des compétences sont élaborés. Des critères, des grilles et des barèmes communs permettent une évaluation cohérente, équitable et fiable des acquis, conformément au curriculum national.
- + Les documents produits sont validés techniquement et les équipes sont préparées à leur utilisation. Les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage disposent de consignes partagées pour leur application, leur suivi et leur actualisation.
- + Les mesures d'harmonisation entre l'ENSASS et la FSSH sont définies conjointement. Un tableau comparatif et des recommandations concertées précisent les convergences, les écarts et les ajustements proposés pour les enseignements et les évaluations comparables, ainsi que les points à soumettre aux instances compétentes.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

Dans le cadre de la mission, l'expert(e) aura à conduire les activités suivantes :

a. Préparation et cadrage de la mission

- Organiser une réunion de lancement avec l'ENSASS et le projet RHS pour préciser le périmètre, les livrables, les responsabilités et le calendrier.
- Confirmer les unités d'enseignement et les éléments constitutifs concernés.
- Recueillir le curriculum national validé, les documents pédagogiques disponibles à l'ENSASS et les documents pertinents de la FSSH.
- Définir les modalités de participation des responsables pédagogiques, des enseignants et des encadreurs de stage.

b. Analyse documentaire et identification des besoins

- Examiner les compétences, l'organisation des enseignements, les crédits, les volumes horaires et les modalités d'évaluation prévus par le curriculum.
- Analyser les pratiques pédagogiques et les ressources disponibles à l'ENSASS pour les enseignements théoriques, la simulation et les stages.
- Évaluer les possibilités d'enseignement à distance : connectivité, équipements, accès des étudiants aux outils numériques et capacités des enseignants.
- Identifier les documents à élaborer, les éléments à préciser et les éventuelles incohérences à soumettre aux responsables compétents.

c. Concertation pédagogique avec la FSSH

- Comparer les formations concernées de l'ENSASS et de la FSSH : compétences visées, contenus, crédits, volumes horaires, stages et évaluations.
- Organiser une séance de travail conjointe pour identifier les convergences, les écarts et les spécificités à préserver.
- Définir les mesures d'harmonisation pertinentes pour les enseignements et les évaluations comparables, en cohérence avec le curriculum national.
- Formaliser les recommandations et les points nécessitant une décision des instances compétentes.

d. Élaboration des référentiels pédagogiques opérationnels et des syllabus

- Décliner les compétences du curriculum en objectifs d'apprentissage, préciser la progression pédagogique et établir les correspondances entre compétences, enseignements et évaluations.
- Définir un canevas commun et organiser des ateliers de rédaction des syllabus avec les équipes enseignantes.
- Préciser les prérequis, les contenus, les méthodes pédagogiques, les ressources, la bibliographie et les modalités d'évaluation, dans le respect des crédits et des volumes horaires validés.
- Proposer les modalités d'enseignement adaptées à chaque unité d'enseignement et à ses éléments constitutifs (présentiel, distanciel ou hybride) selon les objectifs d'apprentissage et les moyens disponibles. Distinguer les activités réalisables à distance de celles nécessitant une présence et un encadrement pratique ou clinique.

e. Élaboration des outils de formation pratique, de stage et d'évaluation

- Concevoir les fiches de travaux pratiques et les scénarios de simulation adaptés aux compétences visées et aux ressources disponibles.
- Élaborer les objectifs de stage, les livrets de suivi et les supports d'encadrement clinique.

- Définir les critères, les grilles et les barèmes d'évaluation des acquis théoriques, pratiques et cliniques, en tenant compte des modalités d'enseignement retenues.
- Vérifier la cohérence entre les outils produits, les syllabus et les dispositions du curriculum national.

f. Revue technique et finalisation des documents

- Organiser une revue des documents avec les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage.
- Associer la FSSH à l'examen des éléments concernés par l'harmonisation.
- Vérifier la couverture des compétences, la cohérence d'ensemble et la faisabilité des modalités d'enseignement proposées.
- Intégrer les observations et soumettre les versions consolidées à la validation technique des instances compétentes.

g. Appropriation et préparation de la mise en œuvre

- Organiser des séances pratiques de prise en main des syllabus et des outils pédagogiques, de stage et d'évaluation.
- Accompagner les équipes dans l'utilisation des modalités d'enseignement retenues et identifier les besoins complémentaires de formation, d'équipement et d'appui technique.
- Définir les responsabilités et les modalités d'utilisation, de suivi et d'actualisation des documents.
- Restituer les résultats de la mission et remettre les documents finalisés en formats modifiables, accompagnés du rapport de mission et d'un plan de mise en œuvre.

Renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le bénéficiaire, l'expert(e) devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. L'expert(e) devra proposer une approche méthodologique dans son offre technique qui sera analysée par Expertise France.

2) Livrables attendus

Livrable attendu	Contenu du livrable	Délai estimatif de remise du livrable
Note de cadrage et programme de travail	Méthodologie, liste des enseignements concernés, responsabilités, composition des groupes de rédaction, calendrier et modalités de concertation avec la FSSH.	9 décembre 2026
Rapport d'analyse et de comparaison ENSASS–FSSH	Analyse des documents existants, besoins de déclinaison pédagogique, ressources disponibles, points à clarifier, matrice comparative et premières recommandations d'harmonisation avec la FSSH.	11 décembre 2026
Référentiels pédagogiques opérationnels et canevas commun de syllabus	Objectifs d'apprentissage, progression des acquisitions, correspondances entre compétences, enseignements et évaluations, canevas de rédaction et propositions de modalités d'enseignement.	18 décembre 2026
Recueil provisoire des syllabus	Syllabus des enseignements retenus précisant les prérequis, les objectifs, les contenus, les crédits, les volumes horaires, les méthodes pédagogiques, les modalités présentesielles, distancielles ou hybrides, les ressources et les évaluations.	18 décembre 2026
Dossier provisoire des outils pratiques, de stage et d'évaluation	Fiches de travaux pratiques, scénarios de simulation, objectifs de stage, livrets de suivi, supports d'encadrement, critères, grilles et barèmes d'évaluation.	18 décembre 2026
Dossier de revue et de validation technique	Comptes rendus de l'atelier de validation, observations consolidées, ajustements convenus avec la FSSH et relevé des décisions ou points restant à arbitrer.	24 décembre 2026
Dossier pédagogique final	Versions finales des référentiels, syllabus et outils	30 décembre 2026
Le compte-rendu final de mission, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation d'Expertise France.	Versions finales des référentiels, syllabus et outils ; bilan des séances d'appropriation ; recommandations et plan de mise en œuvre, de suivi et d'actualisation.	Deux semaines après la fin de la mission

Le délai global d'exécution des prestations, objet du contrat, est de 6 mois.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'expert(e)

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels qu'Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission, organise des points de suivi réguliers à minima avec l'expert(e) et valide l'atteinte des grandes étapes de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, le coordinateur du projet RHS Tchad sera mis en copie de tous les échanges importants entre l'expert(e), le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

En complément de la coordination assurée par Expertise France, le Directeur de l'ENSASS assure le suivi opérationnel et pédagogique de la mission au sein de son établissement. Il veille à l'adéquation des travaux avec le curriculum national validé, les besoins de l'ENSASS et les objectifs définis dans les termes de référence.

À ce titre, il facilite l'accès aux documents et aux ressources nécessaires, mobilise les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage, et désigne un point focal chargé des échanges quotidiens avec l'expert(e). Il facilite également la participation de l'ENSASS aux travaux de concertation pédagogique avec la FSSH de l'Université de N'Djaména.

Le Directeur participe aux points de suivi organisés par Expertise France, rend compte de l'avancement des contributions attendues de l'établissement et signale les difficultés susceptibles d'affecter le calendrier ou la qualité des travaux. Il organise la revue des livrables avec les instances pédagogiques compétentes et transmet un avis technique consolidé sous 48 à 72 heures, afin d'éclairer la validation des grandes étapes par Expertise France.

Enfin, il veille à l'appropriation des documents et des outils produits par les équipes de l'ENSASS et à la définition des responsabilités nécessaires à leur utilisation, leur suivi et leur actualisation après la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

L'expert(e) se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (l'Attaché de coopération / le COCAC) et la Chargée de projets – Santé du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité de l'expert(e)

L'expert(e) rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission au coordonnateur du projet RHS.

Les livrables de la mission sont produits en faveur du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès de ce dernier la validation finale de ces derniers.

V. Organisation logistique et modalités d'exécution

Le Bénéficiaire de la mission, l'ENSASS, mettra à la disposition de l'expert(e) un local pour servir de bureau/salle de réunion et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies. Expertise France fournira un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

L'expert(e) sera responsable des autres aspects logistiques de sa mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

L'organisation logistique de l'atelier de validation des référentiels et des syllabus en sciences infirmières et obstétricales sera assurée par l'ENSASS, en collaboration avec l'UGP.

VI. Expertise recherchée

Expertise France recherche un(e) expert(e) en ingénierie pédagogique appliquée aux sciences infirmières et obstétricales, capable d'accompagner l'ENSASS dans la déclinaison du curriculum national validé en référentiels pédagogiques opérationnels, syllabus et outils de formation et d'évaluation.

Une attention particulière sera portée à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines sont encouragées.

Les qualifications, compétences et expériences recherchées sont les suivantes :

A. Formation :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master ou équivalent en sciences infirmières et/ou obstétricales,
- Être titulaire d'un diplôme en sciences de l'éducation ou ingénierie pédagogique.
- Une formation à la prise en compte du genre et de l'équité dans l'enseignement et la formation est un atout.

B. Compétences :

- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction, de communication et de transmission des savoirs.
- Aptitude à animer des ateliers participatifs, à coordonner des groupes de rédaction et à accompagner les équipes pédagogiques dans l'appropriation des outils produits.
- Capacité à travailler en équipe, à résoudre les difficultés et à respecter un calendrier de production contraint.
- Capacité à utiliser les outils d'IA notamment pour la production de documents
- Excellente maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral. La connaissance de l'arabe constitue un atout.

C. Expérience professionnelle générale

- Expérience confirmée dans la formation initiale ou continue des professionnels de santé, notamment dans l'enseignement supérieur ou les établissements de formation paramédicale.
- Au moins cinq années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé dans des pays à ressources limitées.
- Expérience de collaboration avec des établissements de formation, des structures de soins et des autorités sanitaires ou universitaires.

D. Expérience professionnelle spécifique

- Références de missions comparables portant sur les formations en sciences infirmières et/ou obstétricales, avec une expérience de leur inscription dans le système LMD.
- Expérience dans la conception d'outils d'apprentissage pratique, d'encadrement clinique et d'évaluation des compétences.
- Expérience dans l'animation d'ateliers de conception et de validation pédagogique associant enseignants, responsables de formation et encadreurs de stage.

L'expert(e) devra être disponible pendant le mois de décembre 2026 et janvier 2027 et être en mesure de coordonner une production participative des livrables dans les délais prévus.

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : l'expert(e) rendra compte de l'atteinte de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise.

Indicateurs de performance

Objectifs et Résultats de la mission	Indicateurs	Responsable	Source de vérification
Objectif Général de la mission Accompagner la mise en œuvre du curriculum national validé en sciences infirmières et obstétricales à l'ENSASS par l'élaboration de référentiels pédagogiques opérationnels et de syllabus, afin de renforcer la qualité des enseignements, de l'encadrement clinique et de l'évaluation des compétences, conformément aux exigences du système LMD	Proportion des enseignements retenus disposant d'un syllabus complet et validé techniquement, conforme au curriculum national. Cible 100%	Directeur de l'ENSASS	Recueil final des syllabus
Résultats Attendus : Les documents produits sont validés techniquement et les équipes sont préparées à leur utilisation. Les responsables pédagogiques, les enseignants et les encadreurs de stage disposent de consignes partagées pour leur application, leur suivi et leur actualisation	Proportion des documents pédagogiques prévus dans la note de cadrage ayant reçu une validation technique. Cible : 100 %.	Directeur de l'ENSASS	Dossier pédagogique final
Résultats Attendus : Les mesures d'harmonisation entre l'ENSASS et la FSSH sont définies conjointement. Un tableau comparatif et des recommandations concertées précisent les convergences, les écarts et les ajustements proposés pour les enseignements et les évaluations comparables, ainsi que les points à soumettre aux instances compétentes	Nombre de notes de recommandations d'harmonisation ayant fait l'objet d'un accord technique des deux établissements. Cible : 1.	Directeur de l'ENSASS	Compte rendu de concertation actant les points d'accord.

VIII. Critères de sélection des offres

Le jugement des offres remises sera effectué séparément selon les critères suivants par l'attribution d'une note à concurrence du nombre de points maximum par critères figurant ci-après :

Critère 1 : prix des prestations

La notation financière (NF sur 30 points maximum) portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

Critère 2 : qualité technique

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 70 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Les offres ayant obtenues une note technique inférieure à 50/100 seront considérées comme inappropriées.

Sous-critères permettant d'apprécier la qualité technique	Nombre de points maximum
Sous-critère 1 : Lecture critique des TDR, compréhension du contexte et des enjeux de la mission appréciée au regard de la capacité de synthèse, d'animation de réunions/ateliers et de diagnostic des besoins/priorisation.	20
Sous-critère 2 : Qualité de l'organisation de la mission, appréciée au regard de la méthodologie proposée.	10
Sous-critère 3 : Solution proposée, appréciée au regard du chronogramme proposé.	10
Sous-critère 4 : Expérience de l'expert, appréciée au regard de sa connaissance des acteurs, de la thématique et du contexte du pays et des diplômes en lien avec le profil recherché et la mission.	30
Total	70